

## LE PARLEMENT EUROPEEN VOTE POUR UNE GENERATION SANS TABAC

L'ACT appelle à prendre des mesures fortes pour atteindre cet objectif.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 16 FÉVRIER 2022

*Après l'adoption par le parlement européen du rapport visant à « renforcer l'Europe dans la lutte contre le cancer », l'Alliance contre le Tabac se félicite de l'objectif fixé par les parlementaires d'une « Génération sans tabac » à l'horizon 2040.*

*A l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'Alliance contre le Tabac appelle les institutions de l'Union européenne à reprendre l'initiative qu'elle porte déjà en France avec 18 associations et à s'engager pour des mesures fortes et novatrices pour une fin progressive du tabac en Europe.*

### **Plan cancer du Parlement européen : objectif Génération sans tabac 2040 et harmonisation fiscale du tabac**

Ce mercredi 16 février 2022, le Parlement européen a adopté en séance plénière un rapport visant à « renforcer l'Europe dans la lutte contre le cancer ». Ce rapport fait suite au « Plan européen pour vaincre le cancer » publié par la Commission européenne en 2021. Elaboré à l'initiative de la commission spéciale du Parlement sur la lutte contre le cancer (BECA), il détaille les diverses recommandations du Parlement pour renforcer le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre le cancer, notamment en ce qui concerne les produits du tabac.

L'ACT-Alliance contre le Tabac se félicite de l'objectif fixé dans ce rapport qui souhaite l'émergence d'une « Génération sans tabac » pour l'Union européenne d'ici 2040. Le tabac est en effet la première cause évitable de cancer dans l'Union européenne et est encore responsable de plus de 700 000 morts par an en Europe.

D'autre part, comme le soulignent les parlementaires dans leur rapport, une lutte efficace contre le tabagisme exige une hausse de la **fiscalité des produits du tabac** et une **convergence des prix entre Etats membres**. L'Alliance contre le Tabac soutient la **combinaison de ces mesures qui visent à renforcer la lutte contre le tabagisme**, particulièrement au vu de la révision du régime de la fiscalité des produits du tabac qui devrait être débattue en Europe à partir de mai 2022.

## **L'ACT appelle à un engagement européen sur des mesures fortes et novatrices**

Certaines des propositions contenues dans le rapport rejoignent l'initiative portée par l'Alliance contre le Tabac et 18 autres associations qui visent à appeler les candidats à l'élection présidentielle française à s'engager sur **des mesures fortes et novatrices** pour une fin progressive et durable du tabac en France.

C'est pourquoi, dans la continuité de cette initiative et à l'occasion du vote par le Parlement européen de son rapport sur la lutte contre le cancer, l'Alliance contre le Tabac appelle les institutions de l'Union européenne et les Etats membres à s'engager pour ces mesures adaptées à l'échelle européenne pour mettre fin à la première cause de cancer évitable en Europe :

### **Mesure 1. Fin progressive de la vente de tabac pour protéger les prochaines générations**

A compter de 2040, et dans le cadre de l'objectif d'une génération sans tabac pour l'Union européenne, mettre fin à la vente de tabac pour les jeunes nés après 2012 pour que les futures générations ne soient plus exposées au tabac et aux maladies et cancers qui lui sont liés.

Cette mesure d'interdiction de vendre permettra d'enrayer progressivement et de manière durable ce fléau qui concerne, selon la commission européenne, encore 20% des jeunes en Europe<sup>1</sup>.

### **Mesure 2. Interdiction de la présence de tabac aux abords de tous les établissements scolaires**

La présence du tabac aux abords des établissements scolaires expose les jeunes européens aux dangers directs du tabagisme passif sur leur santé tout en banalisant dangereusement auprès d'eux l'acte de fumer.

Une telle mesure pourrait notamment prendre la forme d'une révision de la *Recommandation du 30 novembre 2009 du Conseil de l'Union européenne relative aux environnements sans tabac* pour l'étendre aux abords des établissements scolaires.



### **Mesure 3. Renforcement de la transparence des lobbies de l'industrie du tabac**

Malgré la ratification par l'Union européenne de la Convention cadre de l'OMS de lutte anti-tabac qui vise notamment à limiter les relations d'influence de l'industrie du tabac, le lobby de l'industrie continue à intervenir régulièrement auprès des décideurs européens, ce qui freine considérablement les politiques de lutte contre le tabagisme.

Il est donc absolument nécessaire d'imposer aux institutions européennes, et particulièrement à la Commission, la transparence de ses rencontres avec l'industrie du tabac ainsi que la publication d'un compte-rendu de ces échanges. Cette transparence devrait également s'appliquer aux parlementaires, notamment aux auteurs des amendements qu'ils déposent.

**L'ACT-Alliance contre le Tabac appelle l'Union européenne à adopter l'ensemble de ces mesures afin qu'elle reste pionnière en matière de santé publique en permettant l'émergence d'une société sans tabac.**

## **L'ACT-Alliance Contre le Tabac : qui sommes-nous ?**

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations, loi 1901, engagée au service de la santé publique et de l'intérêt général. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis près de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2030 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

[www.alliancecontreletabac.org](http://www.alliancecontreletabac.org)

### **CONTACT**

---

#### **ALLIANCE CONTRE LE TABAC**

Martin Drago – Tél. : 06 50 53 94 21 | martin.drago@alliancecontreletabac.org